

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Une politique du Logement se met progressivement en place

Les annonces du projet de loi, Relance Logement, du Premier ministre à Marseille ce 23 avril confirment que le logement constitue une priorité pour le gouvernement. La FFB ne peut qu'approuver et reste vigilante face à cette stratégie de petits pas. Car les mesures présentées demandent encore des arbitrages avec un passage au parlement et des incertitudes financières.

Parmi les points positifs, le gouvernement retient deux demandes fortes de la FFB concernant le dispositif « Jeanbrun » : d'une part, un assouplissement dans l'ancien, d'autre part, l'éligibilité de l'individuel, mais à l'exclusion du neuf.

Pour la FFB, il faut impérativement lever cette dernière limite du neuf dans l'individuel pour permettre de répondre véritablement aux besoins et atteindre les 2 millions de logements en 2030. L'accélération des procédures administratives OIL (opération d'intérêt local) et des permis de construire type « jeux olympiques » est un excellent signal aussi.

Quant au lancement du troisième programme de renouvellement urbain ANRU, la FFB alerte sur le trou d'air subi entre le premier et le second programme. Il faudra rapidement définir un plan d'actions réaliste compte tenu du budget de l'Etat et éviter le saupoudrage au risque de ne pas réussir les transformations pérennes attendues.

Ce déplacement à Marseille coïncide avec les annonces faites sur le plan d'électrification de la France. La FFB, tout à fait prête à relever le défi de la transition, regrette qu'aucune réelle concertation n'ait été menée avec les professionnels contrairement à ce qui avait été envisagé. Elle alerte sur une nouvelle modification du DPE et l'approche uniforme qui ne tiendra pas compte de la diversité du parc à rénover ni de l'état des réseaux et des infrastructures.

Pour Olivier Salleron, président de la FFB : « *La FFB prend acte de l'ensemble des annonces faites. Après plusieurs années de raboutage de la politique du logement, c'est une bonne chose. Mais il reste à obtenir un budget adapté et des concertations opérationnelles avec le secteur. Nous continuerons le combat afin d'éviter que des arbitrages contradictoires, notamment au niveau financier, mettent un frein à la dynamique souhaitée.* »

**Contact :**

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 208\* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 258 000\* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1<sup>ère</sup> organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (\*chiffres 2024). [www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr) ou [@FFBatiment](https://twitter.com/FFBatiment)